



Attestation devolutive / donation au dernier vivant

Par **Riviere Gerard**, le **11/12/2018** à **14:57**

Bonjour

Ma Mère vient de deceder

Mon Pere toujours vivant

Mes parents sont maries sous le regime de la separation des biens avec donation au dernier vivant

I. mes parents sont titulaires d'un compte au nom de Monsieur ou Madame

II; Ma mere est titulaire en nom "Madame" des comptes d'epargne type livret A.

La banque reclame

1. Une attestation devolutive notariée

2. Une demande de transformation de comptes joints

pour que les "avoirs" de ma Mere puissent etre reversees a son Mari.....

Que faut -il en penser et faire?

Remerciements

Gerard Riviere

Par **Visiteur**, le **11/12/2018** à **16:05**

Bonjour

La banque ne peut présager de ce qu'indiquera la dévolution.

Tout dépend du choix fait ou que fera votre Papa.

Par **Riviere Gerard**, le **11/12/2018** à **16:27**

Merci pragma de votre reponse

Vu le grand age de mon père (97 ans) je m'occupe de tout ceci Pour le moment il s'agit tout simplement que mon père "récupere" les avoirs de ma mere qui consistent en quelques milleurs d'€

Avez vous vecu la même chose ?